



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25142660



29 OCT. 2025

Grefte

N° d'entreprise : **0404 407 846**

Nom

(en entier) : **Veolia WTS Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de hermée 175, 4040 Hertal, Belgique**

Objet de l'acte : Réunion des actions - pouvoirs

Extrait des décisions écrites prises à l'unanimité du conseil d'administration en date du 13/10/2025

[...]

Le conseil d'administration prend à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Réunion de toutes les actions en une seule main

Le conseil d'administration constate qu'à la suite du transfert d'actions, l'intégralité des actions représentant le capital de la Société est, depuis le 6 juin 2025, détenue par un seul actionnaire.

Conformément à l'article 2:8, §4 du Code des sociétés et des associations, le conseil d'administration reconnaît formellement que toutes les actions de la Société sont désormais détenues par l'actionnaire unique suivant:

[...]

2. Pouvoirs pour exécuter les décisions prises

Le conseil d'administration décide de nommer Bart Vanderstraete, Amaury de Borchgrave, Alexandra Duysters, Nathan Przednowek and Rob Hermans, avocats, ayant leur cabinets Avenue Louise 523, 1050 Bruxelles, chacun avec le pouvoir d'agir individuellement et de subdéléguer, afin de prendre toutes les mesures nécessaires et/ou utiles dans le cadre des décisions précitées, y compris la publication d'un extrait de ces présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge (en utilisant les formulaires de publication I et II) et l'enregistrement, la modification et la suppression des données de la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises de Belgique, du Guichet d'Entreprises compétent ou de toute autre institution compétente et à cet effet, effectuer toutes les formalités administratives, signer chaque document pertinent et faire tout ce qui est généralement nécessaire ou utile pour l'exécution des décisions susmentionnées.

Alexandre Duysters
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2025 - Annexes du Moniteur belge